



Mensuel d'information

Janvier 2007

Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine janvier 2007, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	151
Orge	151
Mais	159
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	125
Remoulage demi-blanc	133
Gluten Feed de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	174
Féverole	-
Tourteau de soja 48	224
Tourteau de colza	171
Tourteau de tournesol non décortiqué	140
Tourteau de tournesol argentin	-
Graine de colza	284
Graine de tournesol	-
Huile de soja	565
Huile de colza	626
Mélasses de canne	143
L-Lysine	1450
DL-Méthionine	2450
L-Thréonine	1950
L-Tryptophane	27000
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	330
3-Phytase	11000

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare, 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	151		
Orge	151	140	150
Maïs	159	153	150
Triticale	-	149	149
Manioc 67	-	128	147
Son de blé	125	114	122
Remoulage 1/2 blanc	133		
Gluten Feed blé	-	129	131
Sol. Distillerie	-	134	136
Corn Gluten Feed	-	127	132
Pois	174	174	
Féverole blanche	-	181	181
T. Soja 48	224		
T. Colza	171		163
T. Tournesol argentin	-	129	150
T. Tournesol non déc.	140	129	
Gr. Colza	284	251	162
Gr. Tournesol	-	200	128
Huile soja	565	344	156
Huile colza	626	344	156
Mélasses Canne	143	85	
L-Lysine	1450		
DL-Méthionine	2450		
L-Thréonine	1950		
L-Tryptophane	27000	316	1532
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	330	204	0
3-Phytase	11000		
Phosphate monocalcique	-	301	0

Commentaires

Les céréales restent stables pour ce premier mois de l'année 2007. Une hausse des matières premières protéiques est en revanche constatée : +15, 14 et 18 €/t respectivement pour les tourteaux de soja, de colza et de tournesol. La cotation du pois augmente également de 6 €/t. Le son (+10 €/t) et le remoulage (+8 €/t) progressent encore fortement. La thréonine de synthèse continue de baisser, sa cotation aura ainsi évolué du simple au double en l'espace d'un an.

Ces évolutions entraînent une disparition du pois des aliments unique et croissance et une forte réduction de son incorporation (-10 %) dans l'aliment finition. Ceci à l'avantage du blé, des acides aminés de synthèse et des tourteaux, qui malgré les hausses, maintiennent leurs positions respectives.

L'augmentation du coût de revient matières premières des aliments, par rapport au mois de décembre 2006, est de l'ordre de 3 €/t.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	678	689	674
Triticale			
Orge			
Tourteau de soja 48	61	64	50
Pois de printemps			37
Son de blé			
Remoulage ½ blanc	150	120	146
Mélasse de canne			17
Graine de colza			
Féverole			
Tourteau de colza	85	99	
T. Tournesol			50
L-Lysine HCl	3.7	4	3.8
DL-Méthionine	0.25	0.3	0.3
L-Thréonine	1	1.1	1.1
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	13.02	14.52	12.77
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.03	0.08	0.03
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3114	3122	3086
EN (kcal)	2239	2241	2240
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.38
MAT (g)	155	158	143
Lysine (g)	9.2	9.6	8.5
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.8	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	162.2	164.3	160.4
Prix de 10MJ EN (€)	173.0	175.2	171.1

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	162.0 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	-0.2 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Novembre	3.72
Décembre	4.65
Janvier	5.58

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCA et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement grâce aux entreprises partenaires suivantes :

≡ Biomin® ≡

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid®

L'acide idéal en FAF
 ✓ Non corrosif
 ✓ Non volatil
 ✓ Diminue la sédimentation

**Pour toute question, contactez
 Mr Calmont - Borregaard France
 Tél : 06.32.60.49.56**